

Signature du pacte des solidarités : un engagement commun pour lutter contre la précarité

Le mercredi 18 septembre, au centre socioculturel Revivre aux Vans, les représentants des trois communautés de communes (Beaume-Drobie, Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes), des institutions sociales, et de l'État, se sont réunis pour signer le pacte des solidarités.

Il a été établi à la suite d'un diagnostic alarmant : un foyer sur six vit sous le seuil de pauvreté en zone rurale. Cet accord s'inscrit dans une démarche initiée en 2022 par la préfecture de l'Ardèche, dans le cadre de l'appel à projet "Précarité en Milieu Rural".

Un pacte solidaire aux axes clairs

Le pacte des solidarités repose sur cinq axes stratégiques pour répondre aux besoins des habitants :

1. **Prévenir la pauvreté** et lutter contre les inégalités dès l'enfance.
2. **Faciliter l'accès à des offres de mobilités** adaptées pour tous.
3. Répondre aux **problématiques de précarité alimentaire**.
4. **Sécuriser** les parcours et la qualité de vie dans les logements.
5. **Animer les acteurs de la solidarité** sur le territoire des trois communautés de communes.

Ce plan d'action prévoit 9 initiatives, pour un montant total de 277 000 €. L'État y contribue à hauteur de 200 000 €, la MSA de 7 000 €, la CAF de 8 000 €, et les trois intercommunalités : 3 000 € de la CC Beaume Dorbie, 10 000€ de la CC Pays des Vans en Cévennes et 26 400 € de la CC des Gorges de l'Ardèche.

Une mobilisation des acteurs locaux et nationaux

Cet événement a réuni plus de 100 personnes, incluant des représentants de la CAF, de la MSA, ainsi que des élus locaux et départementaux. Parmi les personnalités présentes, Mme la Préfète, Pierre Baruel, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, et Laure Berthinier, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ont réaffirmé leur engagement pour accompagner les territoires touchés par la précarité.

Luc Pichon, président de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a déclaré : "*Les Gorges de l'Ardèche, le Pont d'Arc, sont touristiques mais derrière, il y a la réalité de la pauvreté.*" Il a également souligné que le pacte des solidarités se fonde sur une cohérence politique à l'échelle des trois territoires, pour faire face à la précarité : "*Le pacte des solidarités réunit des acteurs qui se posent la question de comment intervenir au quotidien pour accompagner les Ardéchois.*"

Le pacte des solidarités marque une étape cruciale dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural, en mobilisant les ressources locales pour offrir un soutien durable aux populations les plus vulnérables.

Publié le jeu 03/10/2024 - 14:56